



Public

- Musiciens intervenants (titulaires ou non du DUMI)
- Enseignants en conservatoires et écoles de musique
- Professeurs des écoles et professeurs d'éducation musicale (collèges/lycées)

Dates

Vendredi 12 janvier 2018 (9h-12h)
Vendredi 19 janvier 2018 (9h-12h)
Vendredi 26 janvier 2018 (9h-12h)
Vendredi 2 février 2018 (9h-12h)
Vendredi 9 février 2018 (9h-12h)
Vendredi 16 février 2018 (9h-12h)
Mardi 12 juin 2018 (9h-12h et 13h-16h) [enregistrement des chansons arrangées]
Vendredi 15 juin 2018 (9h-12h) [enregistrement des chansons arrangées]

Tarifs

290 € (27h de formation)

Pré-requis

- Bon niveau de pratique instrumentale et vocale
- Bonne maîtrise du solfège (écriture & lecture)
- Bases en harmonie (tonalité, degrés, cadences)
- Chaque participant doit choisir et travailler (chant, harmonie) une chanson (de préférence francophone) en amont du stage : c'est sur cette chanson que portera son travail principal d'arrangement

Modalités d'admission (candidature) dont pièces à fournir :

Envoyer un Curriculum vitae d'une page à contact.cfmi@u-psud.fr + choix de chanson

Objectifs et compétences

- Arranger une chanson pour un petit effectif vocal et instrumental (instruments et/ou corps sonores et/ou percussions corporelles, selon les compétences et propositions des stagiaires) ; cet arrangement sera interprété et enregistré en fin de stage
- Écrire et faire travailler son arrangement, en prenant part à son interprétation (voix et instrument)

Compétences visées

- Savoir produire un arrangement répondant à un « cahier des charges » donné : effectif, style, niveau instrumental et vocal, etc.
- Savoir exploiter au mieux les différents instruments et corps sonores disponibles (connaissance fine de leurs ambitus et registres, de leurs modes de jeu, de leurs possibilités timbriques, etc.)
- Enraciner son travail dans une conscience précise de la fonction que chaque partie nouvelle est appelée à occuper dans l'édifice polyphonique global (fonctions rythmique, mélodique, harmonique, avec toutes leurs incarnations particulières, et leurs possibles hybridations)
- Maîtriser les caractéristiques de différents styles musicaux
- Être capable d'écrire, puis de faire travailler (et de diriger au besoin) son arrangement
- Interpréter son arrangement au sein d'un groupe instrumental/vocal, en assurant a minima la partie vocale principale
- Être capable d'ajuster/corriger son arrangement à l'issue des répétitions

Intervenants

Responsable pédagogique : Cédric SEGOND-GENOVESI, professeur permanent (PRAG) & directeur intérimaire du CFMI Île-de-France (Université Paris-Sud)

Intervenant (extérieur) pour les cours d'arrangement : Michaël ANDRIEU, musicien et musicologue, pédagogue, arrangeur et chef d'orchestre

Intervenant (extérieur) encadrant les sessions d'enregistrement : Jean-Yves BERNHARD, compositeur, professeur de composition électroacoustique et de création sonore (CRR d'Aubervilliers-La-Courneuve et CRD de Clamart)

Informations pratiques



Dispositif de suivi & Modalités de validation des acquis

- Présentiel. Assiduité obligatoire (feuilles d'émargement)
- Travaux écrits à rendre ponctuellement, éventuelles évaluations en temps limité
- L'arrangement de chanson produit dans le cadre du stage (janvier-février) est évalué par l'équipe pédagogique à partir de sa captation « live » réalisée en juin (cf. ci-dessous). Les stagiaires « formation professionnelle continue » ne bénéficiant pas des cours CFMI « technique vocale » et « prise de son », ces deux aspects ne sont pas pris en compte dans l'appréciation de leur travail.

Moyens pédagogiques

- Chaque séance « arrangement » (janvier-février) fait alterner des temps d'écriture sur table (avec ou sans l'aide des instruments), d'analyse d'arrangements (ou de lecture commentée des travaux préparés), de recherche en petits groupes, d'exécution et de formalisation des acquis
- En juin (sessions d'enregistrement), chaque participant dispose de 30mn pour enregistrer une interprétation « live » de son arrangement de chanson (réalisé et travaillé en janvier-février) : placement des micros et réglages console (assisté par le formateur), interprétation. L'enregistrement lui-même (ProTools) est géré par le formateur. Tous les participants assistent à chaque session d'enregistrement.
- La salle A (sur laquelle donne la cabine du studio d'enregistrement) et la salle 13 sont chacune équipée d'un piano 1/2 queue, d'un clavecin (salle A), d'une batterie, d'amplificateurs guitare (électrique et électroacoustique) et basse, d'une contrebasse, d'une harpe, d'un vibraphone (salle A – transportable en salle 13 si besoin) et d'un dispositif de sonorisation « live » (petite console & micros), auxquels s'ajoutent les corps sonores et petites percussions disponibles au CFMI, ainsi que les instruments amenés par les stagiaires eux-mêmes.

Capacité d'accueil

8 places disponibles

Les stagiaires se joindront à la promotion 32 du CFMI (1^{ère} année du parcours de formation en 2 ans), qui compte 10 étudiants (soit 18 participants au total)

Document délivré à l'issue de la formation

Attestation de présence (certificat de formation)

Positionnement dans l'offre de formation

Formations complémentaires :

- Voix dans les musiques actuelles amplifiées (Émilie DOMERGUE, 16-17 avril 2018)
- Pratique des musiques actuelles amplifiées (David KONOPNICKI, 18-20 avril 2018)
- Création de chanson (Christian FERRARI, 3 & 5 mai 2018)

Contact

Centre de Formation des Musiciens Intervenants

Tél. : 01 69 15 62 80 / contact.cfmi@u-psud.fr

Formation continue

fc.sciences@u-psud.fr

Lieu de formation



CFMI (Centre de formation de musiciens intervenants) Île-de-France
Université Paris-Sud

Campus d'Orsay (RER B : Orsay ville)
Bâtiment 498 (salle A) ou Bâtiment 490 (salle 13)
(RDV au secrétariat, bât. 498)

Site web du CFMI

www.cfmi.u-psud.fr

www.sciences.u-psud.fr